

PALMAFRIQUE



Sur le piédestal

François BONKOUNGOU

13 fois meilleur récolteur de Palmafrrique p 6

Palmier à Huile

Quelques produits dérivés du palmier à huile. p 7



SOMMAIRE

PALM'ACTU 03

SUR LE PIÉDESTAL 06

PALMIER À HUILE 07

DÉVELOPPEMENT DURABLE 08

AU CHAMP 09

DROITS ET DEVOIRS 10



Sur le piédestal P. 6



Palmafrique à Alépé P. 3 - 4



Les actions sociales de l'industrie du palmier à huile P. 8

Edition : PALMAFRIQUE – Mai 2014
Conception : Agence E-Voir

Palmafrique est désormais sur twitter

Le Blog Palmatrique
Sustainability in the Malaysian palm oil industry eco-business.com/opinion/getin



Suivez en temps réel l'actualité de la filière Palmier à huile sur **@Palmafrique**

Palmafrique à Alépé

Pour célébrer la paix

A l'initiative d'Aminata Diaby, Préfet d'Alépé, l'on a célébré le 15 novembre 2013 la 1^{ère} édition de la Journée Nationale de la Paix dans la capitale de la région de la Mé. **M. Thierry Davaille**, Directeur Général de Palmafrique, a honoré de sa présence cette cérémonie, en qualité de représentant des opérateurs économiques du secteur privé du département.



Arrivée de la procession sur l'esplanade de la mairie d'Alépé (Place de la paix)

Après les libations et les prières faites par les autorités coutumières et religieuses, M. Paul Abé, Maire de la commune d'Alépé, a ouvert la série des allocutions. Prenant la parole, au nom des opérateurs du secteur privé, M. Davaille a d'abord remercié Mme le Préfet d'Alépé pour l'honneur fait aux opérateurs économiques.

Il a, en outre, souhaité que le climat de sérénité créé par les populations puisse demeurer pendant toute la durée du projet. Enfin, il a tenu à rassurer les autorités locales de l'engagement de Palmafrique et du secteur privé, à contribuer au développement de leur localité.

Il a ensuite rappelé l'importance de la paix pour l'environnement des affaires, avant d'évoquer le projet de création de nouvelles plantations de palmiers à huile autour des villages de Motobé et Nougoussi. Un projet, qui selon M. Davaille, dépend de la concertation et de l'implication de tous. D'où l'intérêt de la paix et de la cohésion entre les habitants, conditions de la réussite commune et du développement de tout le département.

Au cours de son allocution, le Préfet d'Alépé, **Mme Aminata Diaby**, a remercié Palmafrique et son Directeur Général pour sa contribution au développement d'Alépé. Elle a ensuite nommé M. Davaille Ambassadeur et Artisan de paix d'Alépé, tout comme dix autres personnalités de la ville. Leur mission, promouvoir un climat de paix et de développement économique dans le département.



Les nouveaux ambassadeurs et artisans de la paix d'Alépé.



Thierry Davaille, D.G. de Palmafrique, échangeant avec Paul Abé, Maire de la commune d'Alépé.

Lutte contre l'insalubrité

La cour de la Préfecture d'Alépé a servi de cadre à la cérémonie de remise officielle de matériels d'entretien et de lutte contre l'insalubrité, au département d'Alépé. Celle-ci s'est déroulée en présence des autorités administratives, religieuses, coutumières et des composantes de la société civile de la ville.

Des brouettes, des poubelles, des pelles, des pioches, des râtaux, des bottes, des gants... Des équipements d'une valeur de près d'un million cinq cent mille Francs CFA (1.500.000 Francs CFA), destinés à maintenir l'hygiène et la propreté dans tous les quartiers de la ville d'Alépé.

Selon M. Thierry Davaille, Directeur Général de Palmafrique, ce geste est la contribution de sa Société à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations d'Alépé. Il répond ainsi à



Les autorités d'Alépé heureuses de recevoir l'équipement d'entretien remis par Palmafrique

l'appel de Madame Aminata Diaby, Préfet de département, dans son souhait de transformer sa ville en une cité belle et propre où il fait bon vivre.

Mme Diaby a traduit toute sa gratitude et celle des populations de sa localité au « Père Noël » Palmafrique. Elle a rassuré son donateur sur le bon usage qui sera fait du matériel. Elle a, en outre, invité les autres opérateurs économiques à suivre le « bon exemple », en emboîtant le pas à Palmafrique.



Les élèves d'Alépé avec des pancartes pour remercier le donateur et sensibiliser la population sur la propreté.



Photo de famille après la cérémonie.



Thierry Davaille, D.G. de Palmafrique, au cours de son allocution.



Remise symbolique de l'équipement d'entretien par M. Thierry Davaille à Aminata Diaby, préfet d'Alépé.



Une vue du matériel d'entretien remis par Palmafrique au département d'Alépé.

Colonie de Noël à Yamoussoukro

Du vendredi 20 au dimanche 22 décembre 2013, les enfants de PALMAFRIQUE ont pris part à une colonie de Noël offerte par l'entreprise, dans la capitale politique de la Côte d'Ivoire.

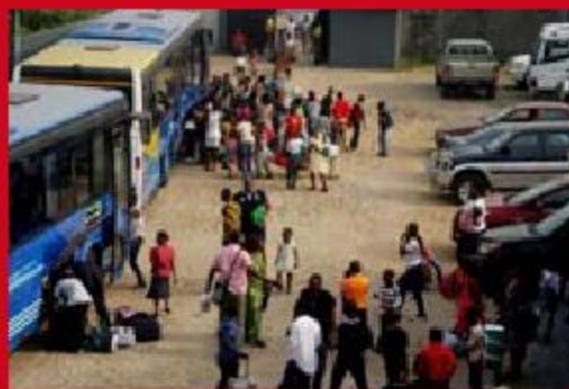
Les enfants venus de tous les sites de production de Palmafrique, ont eu l'opportunité de visiter les sites et monuments les plus importants de la ville natale du premier Président ivoirien.

Sur le bloc-notes du circuit, figuraient un rendez-vous avec les tisserands, la découverte de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, une messe-découverte à la Basilique Notre Dame de la Paix, sans oublier l'Hôtel Président et l'INPHB (Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny) de Yamoussoukro.

Selon Mme Ouffoué, Directrice des Ressources Humaines de Palmafrique, l'objectif de cette colonie était de donner l'occasion aux enfants de se récréer, se faire des amis et changer d'air en cette fin d'année. *« Au-delà, il s'agit aussi de permettre aux parents de décompresser et de pouvoir profiter de la petite pause de la fin de l'année après 365 jours de durs labeurs »*, a ajouté le Directeur Général Adjoint de l'entreprise, Monsieur Kanga Ettien. Celui-ci, avant le départ des 130 enfants, leur a prodigué de sages conseils et les a invités à prier lors de leur messe à la Basilique pour la santé de leurs parents et celle de l'entreprise.

A Yamoussoukro, les luminaires et les piscines de l'hôtel « Le Président », les vitraux et la coupole de la Basilique, les jardins de l'INPHB et le buste en bronze du Président Houphouët-Boigny ont émerveillé les tout-petits, qui ne manquaient pas de poser des questions soit aux guides, soit aux encadreurs.

Heureux ? Bien sûr, les enfants le sont au terme de ce périple, car certains d'entre eux découvraient pour la première fois la capitale politique de la Côte d'Ivoire. Voici pourquoi Ouattara Cheik, en classe de 5ème, tout en félicitant et en remerciant la Direction de Palmafrique, espère que fin 2014, il y aura une autre colonie pour les enfants. C'est aussi un espoir partagé par la petite Malika Maïga et Oulaté Célia, deux autres participants à cette colonie. Un moment très instructif pour les grands et les petits qui donne à la fois l'occasion de se distraire et d'apprendre.



Les colons de Noël prêts à embarquer pour Yamoussoukro



Un souvenir du passage à la Basilique Notre Dame de la Paix.



Moment d'échanges entre les tout-petits et leurs encadreurs.

François BONKOUNGOU, 13 fois meilleur récolteur!

Bonkougou Ouamdé François travaille à PALMAFRIQUE depuis le 3 janvier 1983 en tant que récolteur. Depuis son entrée dans cette entreprise de production agro-industrielle, il n'a jamais souhaité changer de corps de métier.

« *La profession de récolteur me plaît énormément. Depuis mon entrée dans cette entreprise, je fais tout pour être parmi les meilleurs récolteurs et ma motivation pour persévérer, c'est la famille* », nous explique François.

En tant que père de famille, il se sent obligé de redoubler d'ardeur au travail pour nourrir les siens. Son leitmotiv : « *refuser de voir ses enfants dans la même souffrance que lui* ». Et cette motivation le pousse chaque matin à se lever avec le même objectif : finir sa journée avec la meilleure récolte.



Plus de 3 décennies à transporter les régimes de palme récoltés

François peut récolter jusqu'à 300 régimes de palme par jour lors des périodes de pointe. En période creuse, il avoue avoir des difficultés à assurer le quota de régimes requis par la Direction (50 par jour). Malgré quelques petites difficultés liées au cycle de production des palmiers, François fait chaque jour l'effort de ramener des régimes.

Brouette et fourche en main, il écume les plantations d'Eloka sans relâche. Le temps et la fatigue ne semblent pas l'user, si bien qu'à le voir, une seule question nous vient à l'esprit: quel est votre secret Monsieur Bonkougou ?

« Un secret ? », nous retourne-t-il avant d'éclater de rires !

« *Mon seul secret, c'est le courage et une force naturelle que Dieu m'a donnée. Je lui en suis reconnaissant car, grâce à cette force, j'arrive à travailler pour nourrir mes enfants et ma grande famille qui compte sur moi* ».

François est un travailleur exemplaire. La preuve, il a été élu treize (13) fois meilleur récolteur par sa hiérarchie. Une distinction qui ne donne pas la grosse tête au plus ancien des 225 récolteurs qui travaillent actuellement sur le site d'Eloka.

Il ne cesse d'encourager les jeunes récolteurs de PALMAFRIQUE pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. Kam Sodimté, un autre récolteur, avoue travailler en s'inspirant de celui qu'il appelle affectueusement le « doyen ». D'ailleurs, son modèle lui a donné la force de glaner à trois reprises le titre de meilleur récolteur.



Le meilleur récolteur de Palmafrique en compagnie de ses jeunes collègues.



François Bonkougou raconte ses années passées à Palmafrique.

Quelques produits dérivés du palmier à huile

De ses palmes à ses racines, le palmier à huile est à l'origine de mille et une réalisations !

Au commencement sont les palmes ! Longues d'environ 5 à 7 mètres et toutes vertes, elles servent, dans plusieurs régions de la Côte d'Ivoire, à confectionner la **toiture** des cases traditionnelles. Les palmes nattées entre elles constituent un excellent moyen de protéger les constructions et autres greniers. Il n'y a pas que dans nos villages où les palmes ont de l'importance. **Objet de décoration**, il n'est pas rare de les voir orner des espaces occupés pour les besoins d'un mariage, d'un baptême ou d'une messe de requiem. Que dire de la fête des rameaux, moment religieux important, pour lequel les palmiers sont à la limite décoiffés ! Et lorsqu'on a fini de faire la fête, qui mieux que le balai, obtenu à partir des palmes, pour redonner à nos domiciles et autres espaces toute leur propreté.

d'obtenir de l'**huile rouge** utilisée en cuisine ou dans la composition de **remèdes traditionnels**.

Les «chimistes» du village nous diront même que l'huile rouge a des vertus contre certains poisons ! Les graines, une fois libérées des pulpes à la cuisine, sont séchées. Concassées, elles libèrent leurs amandes qui, broyées, donneront l'**huile de palmiste**. Celle-ci reste pour les femmes un allié indispensable dans le cosmétique traditionnel. Pour le parfumer, on y ajoutera des clous de girofles légèrement dorées dans la cendre chaude. Les résidus des coques et les fibres serviront, quant à eux, de **combustibles**.

Le palmier, c'est aussi et surtout un tronc qui renferme bien des «trésors». Le cœur du palmier ou chou palmier, de son nom scientifique *Euterpe Oleracea*, est un **légume** très prisé en cuisine. Sa production locale est même vendue sur le marché européen.



La sauce graine, très appréciée un peu partout en Côte d'Ivoire



L'huile rouge, l'aliment naturel le plus riche en β -carotène



Le cœur de palmier, à l'origine du célèbre « Bandji » (vin de palme).

En sauce ou autres recettes du type salade ou roulé, le chou palmier est une excellente source nutritionnelle. Pour ceux qui ne l'aiment pas en sauce, le cœur de palmier peut se transformer en **boisson** !

Le palmier est cultivé pour ses graines qui servent à la production industrielle de l'huile de palme, mais entre les mains expertes d'une cuisinière, la pulpe juteuse des graines se transforme en **sauce graine**. Les fins gourmets l'aiment avec de la viande, des escargots ou du bon poisson frais. L'huile recueillie lors de la cuisson de la sauce peut encore servir pour d'autres mets. Nous citerons, entre autres, l'attiéké à l'huile rouge ou le fofou. L'huile ne vient pas seulement de la sauce ; elle peut être produite artisanalement par cuisson des graines dans une marmite. Ce procédé traditionnel permet

Au soir de la vie de l'arbre qui le porte, le cœur de palmier chauffé, fond et libère un succulent breuvage que les connaisseurs appellent affectivement le « Bandji » (Vin de palme). Breuvage trop sucré pour certains, ils préfèrent le voir passer dans un alambic afin de siroter aisément l'alcool obtenu. Quant aux gourmets les plus patients, ils attendent que le tronc du palmier se décompose pour aller à la cueillette de **champignons**.

Recueil du « Bandji » après fermentation du cœur de palmier



LES ACTIONS SOCIALES

de l'industrie du palmier à huile

Selon les données du Ministère de l'Agriculture, la filière Palmier à Huile en Côte d'Ivoire est largement dominée par les petits et moyens exploitants. Ces derniers détiennent plus de 70 % du verger ivoirien. A côté d'eux, les sociétés agro-industrielles qui, tout en se partageant la part restante, collaborent étroitement avec les planteurs villageois, leur fournissant encadrement et aide technique.

Si les planteurs villageois se contentent de « semer et récolter » les graines de palme pour assurer le quotidien de leurs familles, les sociétés, elles, vont plus loin. Logements du personnel, établissements scolaires, centres de santé, routes... sont autant de réalisations faites par ces sociétés sur et/ou autour de leurs sites d'exploitation agro-industriels. Au-delà d'assurer le bien-être de leurs employés, ce sont des villages entiers qui bénéficient des actions sociales de l'industrie du palmier à huile.

Les sites agro-industriels se situent, en effet, généralement, dans des zones reculées des villes. Et, dans la plupart des cas, les bourgades environnantes n'offrent pas les commodités décentes requises : pas d'eau potable, ni d'électricité ; pas de logements décents. A cela s'ajoute l'absence d'école et de centre de santé. Une situation qui est loin de favoriser l'épanouissement des employés.

C'est pour pallier ces imperfections que les entreprises mettent à la disposition de leurs personnels, non seulement, des maisons décentes avec toutes les commodités des habitations urbaines, mais également des écoles pour la formation intellectuelle de leurs enfants et des hôpitaux pour assurer à tous une bonne santé.

Ces réalisations sont destinées en premier lieu aux travailleurs et leurs familles. Mais, elles profitent également à toutes les populations locales et celles jouxtant les sites d'exploitation agro-industriels des sociétés. En effet, de nombreux enfants ont accès à l'enseignement de base grâce aux écoles construites par les entreprises agro-industrielles. De même, les populations voisines jouissent des prestations des centres de santé dont sont dotés les sites.



Centre de santé offert par Palmafrique



Camions de régimes de palmes sur le pont bascule de Montezo (construit par Palmafrique).

Elèves dans la cour de récréation d'une école



Du reprofilage des pistes villageoises à la construction de pont-bascule, des dons de matériels de salubrité au parrainage des activités des populations villageoises, etc, c'est toute une politique sociale qui est mise en place et exécutée par les sociétés citoyennes de l'industrie du palmier à huile en Côte d'Ivoire.

LA JACHÈRE

dans le développement du palmier à huile

Les spécialistes du monde agricole présentent le palmier comme une plante «plastique», c'est-à-dire qui s'adapte à différents types de sols. S'il se développe un peu partout en Côte d'Ivoire, le palmier à huile n'a pas les mêmes rendements sur tous les types de sols. A cela s'ajoute la pluviométrie qui est un facteur déterminant dans sa production. Il lui faut un minimum de 1800 mm de pluie par an pour lui permettre d'exploiter tout son potentiel.

Ainsi, avec une bonne pluviométrie, une plantation de palmier à huile peut être facilement créée. La jachère, selon le Petit Larousse, est une terre temporairement non cultivée pour permettre la reconstitution de la fertilité du sol. Elle permet de ne pas défricher les parcelles de café ou de cacao laissées à l'abandon après la dernière récolte.

Ces parcelles, sous jachère, doivent avoir un temps de repos, qui oscille entre 5 et 10 ans. Mais ce temps est de plus en plus réduit car la recherche a permis des innovations en termes de techniques culturales qui permettent d'enrichir la terre et de l'exploiter. L'utilisation du *Pueraria*, par exemple, comme plante de couverture sur les parcelles à exploiter, favorise leur enrichissement. Le *Pueraria* permet, en effet, au sol de garder son humidité, de lutter contre les mauvaises herbes et d'enrichir le sol en azote.



Le *Pueraria*, utilisé pour enrichir les sols sous jachère



Pas besoin de forêt pour cultiver le palmier à huile.

Un apport en fumure et en engrais est toutefois nécessaire pour renouveler les minéraux perdus. Un sol ainsi traité est prêt à recevoir des variétés à haut rendements du CNRA (C1001F ou C2001F) pour une nouvelle vie au service du palmier à huile. Ces variétés résistent à la fusariose.

Aujourd'hui, l'accroissement de la production de régimes de palme en Côte d'Ivoire ne nécessite pas de défricher de nouvelles terres ou même de détruire de nouvelles parcelles de forêt. Les superficies consacrées à la culture du palmier à huile ont juste besoin de soins pour optimiser la production.

Cela joue surtout pour les plantations villageoises qui ont un rendement très faible. Il suffira donc d'intégrer de meilleures pratiques culturales auprès des producteurs pour améliorer le rendement.

Bien sûr, le palmier à huile pourra continuer son expansion dans une politique de production durable, grâce à une conquête des jachères. Une bataille qui sera âpre d'ici peu car, grâce aux engrais, la cacao-culture convoite aussi ce patrimoine.

Les accidents de travail

Article réalisé avec la contribution de la Direction des Ressources Humaines

Un accident de travail est un accident (plus ou moins grave) qui se produit dans un cadre professionnel.

Il peut survenir soit au moment où le travailleur est sur son lieu d'exercice (en activité), soit lorsqu'il se rend au travail. Dans ce deuxième cas, on parle aussi d'accident de trajet. Et ce, lorsque le travailleur est en route pour son lieu de travail, ou lorsqu'il rentre chez lui après le travail, mais sans détour. A titre d'exemple, si un employé part directement de son domicile pour son lieu de travail et qu'il est renversé par un véhicule, il s'agit bien d'un accident de travail. Idem pour un conducteur qui perd le contrôle de son engin sur un chantier et qui se retrouve dans l'incapacité de travailler.

Dans le cas spécifique des entreprises en Côte d'Ivoire, c'est la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) qui s'occupe de la prise en charge de l'employé victime d'un accident de travail. Il est important de noter, à ce niveau, que lorsqu'un travailleur est embauché par une entreprise, le code du travail fait obligation à l'employeur de déclarer le travailleur à la CNPS pour bénéficier d'une assurance (numéro de sinistre du travailleur).



Ainsi, en cas d'accident, la CNPS se charge de payer le salaire de l'employé suspendu par son entreprise.

Après le constat d'invalidité par le médecin-conseil, un dossier est déposé auprès des services de la CNPS qui, selon le taux d'incapacité IPP (Incapacité Partielle Permanente), reverse une sorte de pension au travailleur. Cependant, vu le temps pris pour le traitement des dossiers, Palmafrique s'engage à payer le salaire de l'accidenté, quitte à se faire rembourser plus tard par la CNPS.

C'est le moment de rappeler que certains types d'accidents dans l'univers du travail ne sont pas pris en compte par la CNPS, encore moins par l'employeur. Il s'agit d'accidents qui surviennent en dehors de toutes missions officielles ou tâches expressément demandées par l'employeur.

A titre d'exemple, lorsqu'un chauffeur utilise un véhicule de l'entreprise pour une course personnelle, il est entièrement responsable en cas d'accident. Aucun ordre n'ayant été donné, il risque des sanctions disciplinaires, voire un licenciement.

Il en est de même pour un travailleur refusant un équipement de sécurité. En cas d'accidents, évitables par son équipement de protection, il ne sera pas pris en charge. Voici pourquoi le travailleur doit respecter de manière stricte le règlement intérieur de son entreprise.

A Palmafrique, la Direction des Ressources Humaines, aidée par le Comité d'Hygiène, sensibilise les travailleurs au quotidien, en insistant sur l'utilisation de l'équipement de sécurité. Il est vrai qu'un accident est une situation imprévue, mais certains réflexes ou comportements sont des bons moyens de prévention.